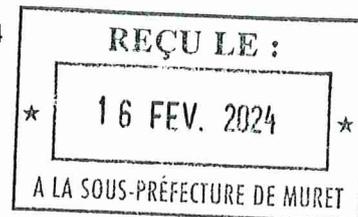


MAIRIE
DU
FOUSSERET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06 février 2024



DOSSIER N° 2024-05 : CHOIX DES ENTREPRISES DU MARCHÉ DE RENOVATION DE LA PLACE DE LA HALLE

L'an deux mille vingt-quatre, le six février, à vingt-heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la ville du Fousseret, légalement convoqué le trois janvier, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre LAGARRIGUE, Maire du Fousseret.

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19		VOTANTS : 19	
PRESENTS : 11	MM. LAGARRIGUE Pierre - BAÑULS Cédric - Mme BENAZET Nadine - M. DAURE Nicolas - Mme DUTREICH Nicole - MM. FRONTÉAU Joris - GALIAY Jean-Sébastien - Mmes LAFARGUE Claudine - NAUSSAC Frédérique - PERONNET Odile - TORILLON Martine.		
ABSENTS : 08	M. BELMONTE José ayant donné procuration à Mme LAFARGUE C. M. BOST Romain ayant donné procuration à M. DAURE N. M. BOULINEAU Christophe ayant donné procuration à M. GALIAY J.-S. Mme CAPOUL Sabine ayant donné procuration à Mme PERONNET O. Mme DROCOURT Angélique ayant donné procuration à Mme NAUSSAC F. M. LIGONNIERE Vincent ayant donné procuration à Mme DUTREICH N. M. MARTINIE Laurent ayant donné procuration à M. FRONTÉAU J. M. VILLEMUR Frédéric ayant donné procuration à M. BAÑULS C.		

SECRETARE DE SEANCE : M. BAÑULS Cédric.

M. Le Maire rappelle que l'appel d'offres du marché de rénovation de la place de la halle s'est tenu fin 2023. Les offres des entreprises ont été ouvertes le 3 janvier 2024. Une session de négociation s'est déroulée le 15 janvier 2024.

Le bureau d'études 2AU a ensuite analysé les offres et a pu présenter aux élus, lors d'une commission d'appel d'offres, le mardi 24 janvier 2024, ses propositions de choix pour cette opération.

Il propose à l'assemblée de choisir les entreprises mieux disantes pour les trois lots suivants, et selon les propositions de la CAO :

LOT 1 : TERRASSEMENTS - BORDURES -ET MOBILIER URBAIN

EIFFAGE - NAUDIN	459 985.40 € HT
COLAS	449 984.95 € HT
SPIE BATIGNOLLES - MALET	490 000.00 € HT
LHERM TP	495 311.95 € HT non retenue pour la négociation
JEAN LEFEBVRE	649 357.80 € HT non retenue pour la négociation

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 - Téléphone : 05 62 73 57 57 - Fax : 05 62 73 57 40 ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>

MAIRIE DU FOUSSERET / Tel : 05 61 98 50 10 / Fax : 05 61 98 59 90 / dgs@mairie-lefousseret.fr

LOT 2 : REVETEMENTS BETON

En ce qui concerne ce lot, une seule entreprise a répondu, tout en restant dans la fourchette des prix recommandée par 2AU

SOLS MIDI PYRENEES 222 000.00€ HT

LOT 3 : ESPACES VERTS

MAYET PARCS ET JARDINS 14 500.00 € HT
CLARAC 15 045.27 € HT

LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE A L'UNANIMITE DE SES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES

ARTICLE 1 : De choisir les entreprises suivantes :

- LOT N° 01 = EIFFAGE / NAUDIN et FILS 459 985.40 € HT
- LOT N° 02 = SOLS MIDI PYRENEES 222 000.00 € HT
- LOT N° 03 = MAYET PARCS ET JARDINS 14 500.00 € HT

ARTICLE 2 : de transmettre la présente délibération à Monsieur Le Sous-Préfet pour contrôle de légalité.

Le Fousseret, le 08 février 2024.

Le Maire,


Pierre LAGARRIGUE